

DEC200511DR18

Décision portant nomination de M. Mehdi AKSIL, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR8025 intitulée Centre d'histoire judiciaire (CHJ).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS;

Vu la décision DEC191237DGDS collective du 19 décembre 2019 approuvant le renouvellement l'unité UMR8025, intitulée Centre d'histoire judiciaire, dont le directeur est M. Serge DAUCHY;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Hauts-de-France ;

DECIDE:

Article 1er

M. Mehdi AKSIL, agent non CNRS, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR8025 à compter du 01/01/2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 01/01/2020

Pour le président - directeur général et par délégation, Le directeur d'unité Serge DAUCHY